ÉDITO

Newsletter
Février 2021

2020 a été une année pleine de rebondissements. Malgré cette crise sanitaire sans précédent, nous nous sommes mobilisés et nous avons continué à construire. Dès le mois de mai, nous avons mis en place un protocole sanitaire interne pour permettre à nos équipes de travailler dans les meilleures conditions possibles. Les entreprises locales, avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années, ont répondu présentes et les chantiers ont pu redémarrer. Le deuxième confinement a été inattendu mais nous avons réussi à livrer les opérations en temps et en heure. Monod Entreprise a notamment réalisé son premier bâtiment industriel.

2021 sera riche en lancements. Nous avons la chance de pouvoir continuer à travailler contrairement à d'autres secteurs, et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous avons tant de projets. Notre métier est passionnant. Chaque opération est une nouvelle entreprise dans laquelle nous nous investissons pleinement. Même si le logement neuf reste le grand absent du plan de relance, nous sommes heureux que le Haut Conseil de Sécurité Financière ait finalement choisi d'assouplir ses recommandations pour l'octroi des crédits immobiliers. Cependant, les ménages modestes et les primo-accédants restent les premiers exclus.

La Réglementation Environnementale 2020 constitue notre principale source d'inquiétudes pour l'année à venir. A cinq mois de son application, nous ne connaissons toujours pas les contours de cette loi. Les maisons individuelles ne pourront plus bénéficier du chauffage au gaz, une énergie qui permettait à une certaine population de devenir propriétaire. Cette réglementation change la conception de nos bâtiments et cela va entraîner pour les acquéreurs des surcoûts de l'ordre de 7 à 13 %. Or, pour qu'un logement soit durable, il faut qu'il soit abordable.

Nous ne sommes pas contre cette loi, bien au contraire. Le réchauffement climatique n'est pas quelque chose d'anecdotique. Mais nous souhaitons que cette loi soit mise en place de manière beaucoup plus progressive afin de pouvoir répondre à la volonté des Français d'accéder à la propriété.

Malgré tous ces événements, nous restons confiants en l'avenir.

Grégory Monod

Vie de l'entreprise

Sogimm s'enracine dans le Pays de Gex

Un an après avoir remis les clefs aux propriétaires de la résidence Le Collogny située dans le village de Cessy, **SOGIMM** poursuit son développement au sein du Pays de Gex. En ce début d'année, le promoteur immobilier ouvre une toute nouvelle agence à Saint-Genis-Pouilly. Bordant la frontière suisse et à seulement 30 minutes de Genève, ce secteur séduit notamment les futurs acheteurs pour sa situation géographique d'exception et son cadre de vie idéal. Entre le massif du Jura et le lac Léman, SOGIMM a d'ailleurs renouvelé son intérêt pour cette destination en livrant fin novembre une résidence haut de gamme au cœur de Divonne-Les-Bains : O. Divine.

Un terrain à vendre ?

Contactez-nous

Actualité

Une nouvelle livraison

Fin 2020, Sogimm a livré son deuxième programme au cœur du Pays de Gex, O. Divine. Implantée au centre de Divonne-Les-Bains, une petite ville appréciée pour son dynamisme et sa douceur de vivre, cette résidence de standing profite d'un cadre de vie privilégié. Son architecture contemporaine, empreint d'un caractère indéniable, se marie harmonieusement avec la nature qui l'entoure. Ses 16 appartements, du T1 au T5, bénéficient de larges balcons ou de terrasses aux jardinières intégrées qui assurent une intimité privative pour chaque propriétaire. Sogimm maintient sa démarche de développement durable en concevant des logements plus économes et respectueux de l'environnement. Pour la première fois, l'entreprise a eu recours à la géothermie verticale, une énergie à la fois écologique et fiable. Chaque nouvelle réalisation est pour Sogimm l'opportunité d'innover. Ainsi, la résidence dispose de la ventilation double flux individuelle, une installation qui permet de purifier et ventiler l'air de chaque habitation.

En savoir + sur O.Divine

Coup de coeur

Les Granges de l'Artisanat, un projet signé Monod Entreprise

Dédié à l'immobilier d'entreprise, Monod Entreprise réalise actuellement une nouvelle opération : Les Granges de l'Artisanat. Composé de 8 locaux d'activité de 80 à 150 m2 avec stationnements privatifs, ce bâtiment industriel se situera rue de l'Artisanat à Rumilly, soit à une vingtaine de kilomètres du centre d'Annecy. Livrés à l'état brut, les locaux disposeront d'une mezzanine à ossature métallique avec un plancher collaborant, des escaliers et des garde-corps également en métal. Les travaux d'aménagements intérieurs seront à la charge des acquéreurs, tout comme les raccordements sur les attentes prévues à cet effet. Sa livraison est prévue pour le 3ème trimestre 2021.

En savoir + sur Monod Entreprise

Avis d'expert

Rencontre avec Christophe Luttmann

Rencontre avec Christophe Luttmann, responsable développement chez Weishaupt-Géoforage et délégué général géothermie de surface à l'AFPG*.

Spécialisé en gestion de projets géothermiques, Christophe Luttmann contribue au développement commercial du groupe Weishaupt depuis près de 10 ans. Il gère actuellement toute l'activité autour de la sonde géothermique verticale, une technologie installée au sein de la résidence O. Divine à Divonne-les-Bains.individuelle, une installation qui permet de purifier et ventiler l'air de chaque habitation.

En savoir +